

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 14 AOÛT 2017, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Madame Annie Blanchet, conseillère au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Carl Héon, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3

Invités :

- Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h05.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1627-08-17

Il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Colloque de zone ADMQ – Centre-du-Québec
 - b. Formation COMBEQ - FQM
 - c. Programme d'entretien préventif – Système de climatisation
 - d. Commande de bac de vidange
 - e. Activité de perfectionnement : les élections municipales 2017
14. Demandes
 - a. Demande de dérogation mineure : diminution des marges latérales et arrières autorisées pour le 242, rue principale (lot 325-P)
 - b. Projet Aréna
 - c. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
 - d. Activité de la rentrée – École La Source-La Nacelle
15. Affaires nouvelles
 - a. Liste des permis
16. Règlements
17. Affaires courantes
 - a. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
 - b. Programme de réhabilitation du réseau routier local – AIRRL-2016-328
 - c. Entente opérateur en eau potable
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1628-08-17

Il est PROPOSÉ par Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2017.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 3 juillet 2017 et résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- La compagnie Aubin-Pélissier est venue faire l'entretien annuel du système de climatisation de la salle Éric-Côté le 28 juillet ;
- M. Richard Valcourt du Service de la rénovation cadastrale est venu rencontrer les municipalités environnantes. La rénovation cadastrale débutera prochainement dans notre municipalité. Les citoyens ont d'ailleurs reçu une lettre concernant la rénovation cadastrale qui commencera sous peu. Les arpenteurs responsables de la rénovation dans notre secteur ont accès à tous les contrats notariés afin de mener à bien leur travail. Cependant, si vous avez des documents qui ne sont pas publics comme des certificats de localisation ou des contrats de gré à gré, vous pouvez les transmettre à l'adresse indiquée dans la lettre ou vous pouvez venir nous les porter au bureau municipal. Nous pourrions en faire une copie que nous transmettrons à la firme d'arpenteur. ;
- L'échéancier pour le déploiement de la fibre optique dans notre secteur demeure toujours à la fin du mois d'août ;
- La validation du débitmètre de la station de pompage a été effectuée par la compagnie Allen le 7 août dernier ;

8. RAPPORT DU MAIRE

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Quelques rencontres avec Mission Tout-Petits et Sourilire auront lieu cette année.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Rien à cet item

d. Régionalisation de l'aréna

Rien à cet item

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1629-08-17

Il est PROPOSÉ par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 31 815,45 \$:

ADOPTÉE

Fournisseur	Description	Montant
Atelier Réjean Tétreault enr.	Réparation d'équipement	52,54 \$
Aubin Pélissier	Entretien préventif système climatisation salle	132,22 \$
Béton Crête inc.	Réparation de 1 ponceau	5 018,66 \$
COOP Parisville	Quincaillerie pour entretien général	373,61 \$
CRSBP	Reliure	36,49 \$
Dominique Dethiège	Entretien des plates-bandes	139,39 \$
Entrepôt de produits de bureau	Cartouche d'encre noir	200,06 \$
Entreprises R.M. Pépin Inc.	Fauchage du bord des routes	5 731,50 \$
Excavation Denis Demers inc.	Changement ponceau entrée cour	1 502,01 \$
Excavation Denis Demers inc.	Réparation 4 ponceaux (4 ^e rang)	10 469,72 \$
Fonds d'information	Avis de mutation	8,00 \$
Groupe Castonguay	Réparation lumière de rue	137,97 \$
Groupe Somavrac	Abat poussière	932,10 \$
Hydro Québec	Électricité – lumière de rue	150,46 \$
Laboratoire Environex	Analyse d'eau	223,92 \$
Mécanique Yvon Cossette	Entretien, réparation d'équipements	306,50 \$
Médias Transcontinental	Avis public pour règlement d'urbanisme	640,41 \$
Municipalité St-Pierre-les-Becquets	Frais station de chloration	3 890,77 \$
Papeterie du Sagittaire	Fourniture de bureau	72,16 \$
SNC-Lavalin	Plan d'intervention 75%	1 322,21 \$
Sogetel	Internet salle Éric-Côté	57,43 \$
SPA Mauricie	Animaux errants amenés à la SPA par un citoyen	125,00 \$
Ville de Bécancour	Révision contribution pinces de désincarcération	300,19 \$
Total		31 815,45 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. **DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1630-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 75 037,94 \$ ainsi que 6 171,67 \$ en salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Canada	Téléphone bureau et biblio	233,48 \$
Bell mobilité	Cellulaire inspecteur municipal	19,50 \$
Croix Bleue Médavie	Assurances collectives	560,08 \$
Excavation Denis Demers inc.	Réfection route Ernest-Dubois	71 641,27 \$
Hélène Lambert	Ménage juillet 2017	81,00 \$
Hydro Québec	Électricité salle, bureau, station de pompage	2 302,96 \$
Industrielle alliance	RVER	44,49 \$
Poste Canada	100 timbres	97,73 \$
Sogetel	Internet salle Éric-Côté	57,43 \$
Total		75 037,94 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Assurances collectives à payer	105,42 \$
Bac à vidange	190,00 \$
Droit de mutation	886,52 \$
Entente opérateur en eau potable	583,36 \$
Intérêts sur arrérages	62,93 \$
Location salle Éric-Côté	175,00 \$
Location terrain Sogetel	1 000,00 \$
Permis	210,00 \$
Redevances carrières et sablières	7 409,06 \$
Remboursement crédit agricole	1 280,75 \$
Saint-Pierre-les-Becquets : Abat poussière	113,52 \$
Taxes municipales 2017	7 471,35 \$
Trop perçu	65,74 \$
Total	19 553,65 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Colloque de zone ADMQ-Centre-du-Québec

Rés.1631-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser Carine Neault, directrice générale par intérim à participer au Colloque de Zone de l'ADMQ Centre-du-Québec qui aura lieu le 14 septembre 2017 au Centrexpo-Cogeco de Drummondville et de payer les frais d'inscription de 125,00 \$.

ADOPTÉE

b. Formation COMBEQ – FQM

Rés.1632-08-17

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser France Légaré, inspectrice en bâtiment, à participer à la formation de la COMBEQ sur les modifications au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées qui aura lieu le 27 septembre 2017 à Trois-Rivières et de payer la moitié des frais d'inscription de 144,50 \$ plus taxes à condition que la municipalité de Lemieux accepte de payer l'autre moitié des frais d'inscription.

ADOPTÉE

c. Programme d'entretien préventif – Système de climatisation

Rés.1633-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents :

- De renouveler l'entente avec la compagnie Aubin Pélissier l'entretien préventif des deux systèmes de climatisation de la salle Éric-Côté et celui du bureau municipal du 1 septembre 2017 au 31 août 202 ;
- D'accepter l'offre de service au coût de 205,00 \$ plus taxes pour l'année 2018, 210,00 \$ plus taxes pour l'année 2019 et 215,00 \$ plus taxes pour l'année 2020.

ADOPTÉE

d. Commande de bac de vidange

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a plus de bac de vidange en inventaire pour les citoyens ;

Rés.1634-08-17

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de commander 7 bacs de vidange à la compagnie USD pour un montant de 642,60\$ plus taxes.

e. Activité de perfectionnement : les élections municipales 2017

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre une formation en lien avec les élections municipales 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la formation permet d'obtenir de l'information pertinente afin de mener à bien les élections qui se tiendront à l'automne 2017 ;

Rés.1635-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser Carine Neault, directrice générale par intérim à participer à la formation sur les élections municipales 2017 offerte par l'ADMQ qui aura lieu le 7 septembre 2017 à Drummondville et de payer les frais d'inscription de 304,00 \$.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. Demande de dérogation mineure – diminution des marges latérales et arrières autorisées pour le 242, rue principale (lot 325-P)

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure soumise ;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'accorder cette dérogation mineure ne portera pas, de l'avis du conseil, atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le fait de ne pas accorder cette dérogation mineure causerait préjudice au demandeur ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis par le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité qui s'est réuni le 26 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public du fait que le conseil serait saisi de cette demande de dérogation mineure a été publié au moins 15 jours avant la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a fait valoir, avant la présente séance, d'objection à l'encontre de cette demande de dérogation mineure et qu'aucune objection n'est soulevée lors de la présente séance ;

Rés.1636-08-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

D'ACCORDER la dérogation mineure demandée, soit de diminuer la marge latérale autorisée du côté ouest soit de 3,4 mètres et que la marge arrière autorisée soit de 4,4 mètres pour le matricule 0748 50 7630 situé au 242, rue principale.

ADOPTÉE

b. Projet aréna

CONSIDÉRANT QUE plusieurs membres du comité de l'aréna sont venus présenter le bilan de l'année 2016-2017 aux membres du conseil municipal le 26 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la saison 2016-2017 s'est terminée avec un déficit près de 75 000\$ et que l'on peut évaluer que le bilan de la saison 2017-2018 sera semblable ;

CONSIDÉRANT QUE le déficit de la saison 2017-2018 sera réparti entre les municipalités environnantes et dont la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard doit payer un montant de 3 962,21 \$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT QUE l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets doit mettre ses installations conformes aux normes et qu'elle prépare donc un projet de réfection pour lequel le montant à investir par les municipalités serait d'environ 700 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la réfection de l'aréna serait payé grâce à un règlement d'emprunt réparti une période de 25 ans et payer en partie par les municipalités environnantes ;

Rés.1637-08-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Carl Héon et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

- De signifier son accord avec le règlement d'emprunt sur une période de 25 ans au comité de l'aréna ;
- De payer sa partie du déficit de l'aréna pour l'année 2017-2018 pour un montant de 3 962,21 \$ plus taxes ;
- D'accepter de répartir les coûts du déficit annuel et de la réfection de l'aréna entre les municipalités environnantes sous certaines conditions :
 - Que toutes les municipalités incluses dans le projet de régionalisation de l'aréna acceptent aussi cette entente ;

- Que du temps de glace soit offert gratuitement aux différentes municipalités étant donné que certaines d'entre elles n'ont plus de glace extérieure ;
- Que la participation annuelle de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard ne soit jamais de plus de 6 500,00\$ et ce incluant le déficit annuel et l'emprunt pour la réfection de l'aréna.

ADOPTÉE

c. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu une demande des Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc. afin d'obtenir une subvention pour leur permettre de payer les taxes municipales de l'année 2016 ainsi que la dette contractée pour le paiement des taxes des années 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire faire une contre-offre aux loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la lettre qui sera acheminée aux Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc. sera lue publiquement et publiée dans l'Info-Cécilois ;

Rés.1638-08-17

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de faire une offre aux Loisirs d'un montant pour l'achat des terrains qui leur permettrait de payer leurs dettes et d'avoir un montant supplémentaire pour le bon roulement de l'organisme.

ADOPTÉE

d. Activité de la rentrée école La Source-La Nacelle

Rés.1639-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents de donner une subvention de 100,00 \$ pour l'école La Source-La Nacelle pour la tenue de l'activité de la rentrée scolaire qui se tiendra conjointement avec l'assemblée générale annuelle des parents et qui prendra la forme d'un pique-nique suivi d'un après-midi jeu parents/enfants.

ADOPTÉE

15. AFFAIRES NOUVELLES

a. Liste des permis

Cinq (5) demandes de permis ont été faites pour une valeur d'environ 139 000\$ pour le mois de juillet 2017.

16. RÈGLEMENTS

17. AFFAIRES COURANTES

a. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

CONSIDÉRANT QU'UN mandat a été donné à la firme SNC-Lavalin pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

CONSIDÉRANT QUE le plan a été préparé selon le Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au plan d'intervention suite à la deuxième phase d'inspection télévisuelle des conduites d'égout ;

Rés.1640-08-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la révision 02 du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées telles que déposées par la firme SNC-Lavalin le 18 mai 2017.

ADOPTÉE

b. Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local – Réfection de la route Ernest-Dubois – AIRRL-2016-328

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection de la route Ernest-Dubois sont maintenant complétés ;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux s'élève à 77 096,12 \$ plus taxes ;

Rés.1641-08-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale, Carine Neault, à faire parvenir la facture des travaux ainsi que la présente résolution au MTMDET.

ADOPTÉE

c. Entente opérateur en eau potable

Rés.1642-08-17

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale par intérim, Carine Neault, à :

- Obtenir un avis juridique en lien avec les clauses de renouvellement du contrat d'entente pour la fourniture des services d'opérateur en eau potable ;
- Faire parvenir une lettre officielle pour signifier à la municipalité de Manseau que l'entente d'opérateur en eau potable ne sera pas reconduite avec eux à la fin de l'année, si l'avis juridique obtenu le recommande ;
- Signifier aux autres municipalités faisant partie de l'entente que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est prête à renouveler l'entente avec eux à la fin de l'année.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande des informations supplémentaires en lien avec le programme de Premiers Répondants ;
- Des questions sont soulevées en lien avec le Parcours santé et son mode de financement. Une demande sera présentée pour obtenir un montant du Fonds des Territoires lors du prochain conseil des maires qui se tiendra à la mi-septembre ;
- Un citoyen apporte des informations en lien avec le gaz de schiste et les différentes mesures entreprises par le comité RVHQ ;
- La fibre optique est toujours une grande préoccupation pour les habitants de la municipalité. Plusieurs demandent si le délai prévu sera finalement respecté. La MRC nous a confirmé que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard conservait toujours le même délai soit la fin du mois d'août.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1643-08-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 20h57.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim